




| | | |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 45.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Stempniewsky Yvan ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables | Filière Révisorat et expertise comptable |
| Thèmes abordés | <p>Ce cours est consacré à l'étude des normes internationales autres que celles dédiées à la consolidation. Cadre conceptuel : principales différences avec l'approche comptable belge traditionnelle, historique et reconnaissance de l'IASB, reconnaissance internationale des normes, processus de normalisation, caractéristique des normes.</p> <p>Présentation des états financiers et mécanismes comptables selon le référentiel IFRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IAS1 : présentation ; • IAS8 : principes, changements d'estimation et erreurs ; • IAS10 : événements post clôture ; • IAS33 : résultat par action ; • IAS34 : information financière intermédiaire ; • IFRS1 : première application ; • IFRS5 : actifs non courants. <p>Présentation des actifs, courants et non courants : IAS 16, 17, 20, 23, 36, 38 et 40. Présentation des passifs, moyens de financements et obligations non financières : IAS 32, 39, 19 et 37. Résultat des activités ordinaires. Analyse et communications financières.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de maîtriser les principales règles définies par les IAS/IFRS en matière d'établissement des comptes annuels (non consolidés) et de les mettre en pratique sur base d'exemples concrets. Il sera en outre en mesure de faire une synthèse des convergences et divergences par rapport au cadre conceptuel belge.</p> <p>¹ La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Examen oral |
| Méthodes d'enseignement | Cours magistral |
| Bibliographie | <ul style="list-style-type: none"> • International Accountings Standards Board, International Financial Reporting Standards, incorporating International Accounting Standards and Interpretations, Londres. • Normes internationales d'information financière (2006), Consolidation du journal officiel de l'Union Européenne, Kluwer. • WOLFGANG D., MISSIONIER-PIERRA F. (2006), Comptabilité financière en IFRS, Pearson éducation. |
| Faculté ou entité en charge: | CLSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de gestion | GEST2M | 6 | |  |
| Master [120] en sciences de gestion | GESM2M | 6 | |  |
| Certificat en révisorat et expertise comptable | REC9CE | 6 | |  |